



## **Agenda**

### **Vendredi 1<sup>er</sup> juin**

Inauguration extension  
caserne pompiers

### **samedi 2 juin**

Judo : fête  
Foot : tournoi seniors loisirs

### **Jeudi 7 juin**

Club Cerisiers Blancs : repas

### **Dimanche 10 juin**

Tournoi école de tennis

### **Samedi 16 juin**

20 ans de la crèche  
Comité des Fêtes :  
retransmission match  
Coupe du monde

### **jeudi 21 juin**

Comité des Fêtes :  
retransmission match  
Coupe du monde

### **Vendredi 22 juin**

Fête de la musique

### **Samedi 23 juin**

Foot : tournoi vétérans

### **Mardi 26 juin**

Comité des Fêtes :  
retransmission match  
Coupe du monde

### **Vendredi 29 juin**

Conseil parents d'élèves :  
Kermesse

### **Samedi 7 juillet**

Comité des Fêtes :  
Fête villageoise

### **Mardi 24 juillet**

Don du sang

## **ZOOM sur**

### **« Livr'en balade », la boîte à livres Bessenoise**

*Une boîte à livres sera installée à la rentrée dans la rue de la Mairie...*

*Ce projet, initié par l'équipe de la bibliothèque municipale, a été co-construit avec la commission Voirie et Fleurissement de la municipalité dans une démarche participative : implication des abonnés à la bibliothèque pour le choix du nom de la boîte à livres puis vote ouvert à toute la population lors du forum des associations 2017. Ce projet de mise à disposition de livres en libre-service et hors-les-murs a été plébiscité par les bessenois et à l'issue du vote, c'est le nom de « Livr'en balade » qui a été retenu.*

Après le montage du projet technique et financier réalisé par un groupe de travail réunissant la commission Voirie & Fleurissement et des représentants de la bibliothèque, la réalisation de la boîte à livres s'est faite dans le cadre d'un mini-atelier ouvert à tous. Plans, réalisation, montage, peinture,... élus, bénévoles de la bibliothèque et service technique se sont impliqués à toutes les étapes du projet.

« Livr'en balade » est un service complémentaire de celui offert par la bibliothèque municipale, qui a pour objectif de contribuer à permettre l'accès de tous à la culture. Le principe est simple : les livres sont à disposition à tout moment pour chaque passant. Chacun peut librement prendre, déposer, échanger un ou plusieurs livres, leur offrant ainsi une seconde vie en les faisant voyager. Une belle occasion pour découvrir un ouvrage que l'on n'aurait pas acheté ou emprunté ailleurs ! De plus en plus présentes dans l'espace public, les boîtes à livres s'inspirent du mouvement Book Crossing né aux Etats Unis dans les années 2000 pour soutenir le partage et la circulation des livres.

**La boîte à livres bessenoise sera inaugurée à l'occasion du forum des associations le samedi 1<sup>er</sup> septembre.**

## Compte rendu municipal

**Présents :** Mesdames et Messieurs SUBTIL, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, MARCHAND, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, CROCI, FARGERE, FERRIERE, TOINON, MICOLON  
**Excusés:** Pierre CARADOT (pouvoir à B. SUBTIL), Daniel LOMBARD (pouvoir à M-O TOINON), Odile LIMOUSIN.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

### 1. Attribution des marchés de travaux pour la construction de l'atelier technique municipal

Suite à la consultation, les entreprises retenues pour la construction de l'atelier technique municipal sont :

Lots	Entreprises	Montant HT
Terrassement abords VDR	Entreprise PERRET	129 552,11 €
Enrobé	Entreprise COLAS	42 299,66 €
Maçonnerie	Entreprise DEVAUX-PIGNARD	132 238,43 €
Dallage	Entreprise SOREDAL	17 018,26 €
Charpente bois couverture métallique bardage zinguerie	Entreprise CHAMPALLE	116 280,22 €
Enduits de façades	Entreprise ECOBAT	9 402,92 €
Menuiseries extérieures aluminium occultations	Entreprise JOURNET	10 439,00 €
Métallerie clôtures	Entreprise FAYOLLE	41 800,00 €
Plâtrerie isolation peinture	Entreprise LARDY	28 244,90 €
Carrelage faïence chape	Entreprise SELIFIDA	7 217,11 €
Plomberie chauffage ventilation	Entreprise MURY	23 667,86 €
Electricité	Entreprise DUBOST RECORBET	26 323,07 €

Le montant total des travaux est de **588 425,29 € HT**. Le terrassement vient de démarrer et la réception du bâtiment est prévue pour la fin de l'année.

### 2. Attribution des marchés de travaux de voirie 2018

L'entreprise Eiffage est retenue pour les travaux voirie 2018 pour un montant de **89 073,70 € HT**.

Les opérations concernent :

- la rue de la Mairie (reprise trottoirs vers transformateur)
- le lotissement Girard,
- le parking vers la Ronde Paysanne
- le trottoir le long de la RD 24 à l'entrée du village,
- le hameau du Crapet,
- le parking du trapèze,
- l'aire de jeux au Parc Municipal.

L'ensemble de ces travaux se fera à compter du mois de juin jusqu'à début août.

### 3. Etablissement des listes préparatoires à la liste annuelle du jury d'assises

Afin de permettre de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2019, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes devant figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises.

Il s'agit de :

- Madame LEROY Françoise,
- Monsieur FAURE Gérard,
- Madame MARJOLLET Delphine,
- Madame MULLER Christine
- Madame PINILLA Suzette,
- Madame GRANGEOT Josiane

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et la liste définitive sera établie ensuite par un tirage au sorti du Président de la Cour d' Appel de Lyon.

#### **4. Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP)**

---

Après un premier programme d'actions qui vient de se terminer, le Département a conduit l'élaboration d'un nouveau programme pour la période 2018-2021 avec des orientations dont les finalités sont d'une part, la pérennisation de l'agriculture et d'autre part, la préservation des ressources environnementales.

Le Département va ainsi mobiliser de nouveaux financements sur cette période pour accompagner les porteurs de projets.

La commune étant concernée par un périmètre PENAP pourra donc bénéficier de ce programme d'actions.

#### **5. Subventions aux écoles**

---

Dans le cadre du Plan Numérique pour l'Education qui a permis de doter l'Ecole les Echaras et l'Ecole des 3 Collines de tablettes numériques en 2017, une subvention exceptionnelle de 500 € par école peut être allouée pour l'achat de contenus pédagogiques.

Pour bénéficier de cette subvention, une convention est établie entre la commune, la communauté de communes et le collège des 4 vents qui doit assurer l'achat du matériel.

#### **6. Téléphonie fixe et Internet**

---

Dans un souci de mutualisation de moyens et d'économies, la commune s'associe à la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (qui sera le coordonnateur), et à d'autres communes pour constituer un groupement de commandes en vue de la passation d'une consultation pour la fourniture de services en téléphonie fixe et accès internet.

#### **7. Motion pour le maintien du Centre Périnatal (C.P.N.) de l'Arbresle**

---

Lors d'une réunion le mardi 20 mars avec la Direction de l'Hôpital de l'Arbresle, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a fait part de sa décision de mettre un terme au modèle de centre périnatal avec hébergement qui existe depuis 1998, au profit d'un simple centre périnatal de proximité sans hébergement. L'ARS souhaite que les lits qu'occupe le CPN soient consacrés aux deux autres spécialités de l'Hôpital, à savoir la gériatrie et l'addictologie.

Le Conseil Municipal demande que l'ARS revienne sur sa décision de fermer les lits d'hébergement au Centre Périnatal de l'Arbresle.

Le centre rend un réel service à la population de son territoire.

Sans lui, le territoire du Pays de l'Arbresle, voire de la vallée de la Brévenne et une partie substantielle du Sud Beaujolais, deviendrait un désert sanitaire en matière de périnatalité.

Sa transformation en simple centre de consultations priverait ce territoire, entre autres, de la présence d'une sage-femme de nuit, pour répondre aux besoins des femmes en fin de grossesse ou pour les soins de suite par exemple. Ainsi, ce sont les services d'urgence qui devront répondre à ces situations.

Le centre a déjà fait ses preuves en matière d'accompagnement pour les mères qui veulent allaiter. Il joue un rôle important de prévention des risques de maltraitance, en partenariat avec la PMI de la Maison du Rhône.

Ces deux aspects sont des axes prioritaires pour l'ARS pour la décennie à venir. L'ARS a réitéré sa confiance en l'établissement de l'Hôpital de l'Arbresle sur son territoire, en particulier au travers de ses activités emblématiques d'addictologie et gériatrie. Nous considérons que le Centre Périnatal en est tout aussi emblématique et qu'il doit être maintenu dans sa configuration actuelle.

#### **8. Travaux des commissions**

---

##### **O Bâtiments Communaux**

- *Ecole Les Echaras* : les travaux programmés ont été réalisés, à savoir l'installation de détecteurs de fumées, la pose de films anti-chaleur sur les vitrages des classes de maternelle et la réfection du goudron dans la cour de l'école primaire. Des devis sont en cours pour la pose d'alarmes intrusion.

La réfection de la classe du CM2 se fera en juillet.

### ○ Voirie – Environnement – Agriculture

- *Journée plantation* : elle a lieu le jeudi 17 mai. Plusieurs bénévoles se sont joints à l'équipe du service technique pour assurer ce travail qui permet de maintenir un beau fleurissement sur l'ensemble de la commune.
- *Croix de St-Irénée* : l'aménagement paysager sera réalisé par le service technique dans les prochaines semaines.
- *Jeux du Parc Municipal* : les interventions des entreprises Eiffage et Transalp sont programmées. Cette aire de jeux devrait être fonctionnelle fin juillet.

### ○ Bibliothèque

- 3<sup>e</sup> « Contes entre deux nuits » : 60 enfants ont été accueillis le 20 avril au Trapèze par la conteuse Claire Granjon.
- Boîte à livres : sa réalisation est en cours et la pose se fera après les travaux de voirie prévus rue de la Mairie. L'objectif est qu'elle soit opérationnelle début septembre.

### ○ Informations et Tourisme

- Table de lecture : un dossier de candidature a été déposé auprès de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle pour l'installation d'une table de lecture à Bernay, à proximité de la Croix St-Hubert.

### ○ Manifestations – Vie Associative

- *Marché de l'Environnement* : organisé cette année sur la commune avec le marché aux fleurs, cette manifestation a regroupé de nombreux exposants. L'implication des nombreux bénévoles et élus de la commune et de la communauté de communes, des services administratifs et techniques respectifs a permis que ce marché soit un réel succès.
- *Fête de la musique* : elle aura lieu le **vendredi 22 juin** sur la place avec la participation de Bechamel, des commerçants, des parents d'élèves et de la Municipalité
- *Inauguration de l'extension de la caserne des pompiers* : elle se déroulera le **vendredi 1<sup>er</sup> juin**, chemin de la Drivonne à **18h30**. Toute la population est invitée à cette inauguration.

### ○ Enfance- jeunesse- affaires scolaires

- *Restaurant scolaire* : une réunion est organisée le 17 mai avec les représentants des parents pour faire le point sur les nouvelles mesures mises en place depuis la rentrée scolaire de septembre.
- *Intervenant musique* : suite aux retours positifs de l'accueil d'un stagiaire du Centre de Formation des Musiciens pendant cette année scolaire à l'Ecole les Echaras, le Conseil Municipal a fait part de son souhait de renouveler cette opération pour l'année scolaire 2018/2019. Le coût annuel pour la commune est de 2 500 euros.
- *Bilan d'activités « les Griottes »* : SLEA, qui est le prestataire assurant la gestion des griottes, a établi le bilan d'activités 2017 de la structure. Le taux d'occupation, reste très satisfaisant avec une moyenne annuelle de 77 %. L'équipe a conduit de nouveaux projets et poursuit sa dynamique en 2018. Elle continue également à fortement impliquer les parents dans la vie de la structure.

Le **samedi 16 juin**, la crèche fêtera **ses 20 ans**.

- *Accueil périscolaire et centre de loisirs* : suite au communiqué de la MJC de l'Arbresle distribué aux familles de Bessenay, Bibost, Courzieu, et St-Julien-sur-Bibost, les Conseils Municipaux des 4 communes ont souhaité apporter des précisions sur l'organisation actuelle et sur les réflexions engagées pour l'avenir quant à un éventuel nouveau prestataire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le souci des élus reste le maintien d'une qualité de service dans l'encadrement des enfants ainsi qu'une vision budgétaire rigoureuse sur le moyen terme.

Le courrier distribué aux familles est sur la page d'accueil du site internet.

### ○ Urbanisme

Suite aux demandes d'installation de terrasses temporaires en période estivale, le conseil municipal décide de repousser sa décision et préalablement, souhaite rencontrer les 2 demandeurs (Café du Midi et Bistro-live).

### O **Containers de collecte :**

- Les containers des particuliers doivent être dégagés des trottoirs **le plus rapidement possible** après le passage de la collecte.
- D'autre part, certains véhicules mal stationnés gênent régulièrement le ramassage des containers, en particulier ceux situés vers **l'Impasse de la Croix**. Il est fait appel au civisme de chacun avant qu'il ne soit demandé l'intervention de la gendarmerie.

### O **La crèche LES GRIOTTES fête ses 20 ans** cette année ! :

A cette occasion, le **samedi 16 Juin**, la mini-ferme pédagogique de Briska sera présente dans la cour **de 10h à 12h30**. Nous pourrons découvrir des poules, canards, oie, lapins, cochon d'inde, chien, cochon, moutons, chèvres, et poney.

L'équipe sera ravie de revoir les enfants et les familles qui ont fréquenté la crèche. Nous clôturerons cette matinée par un pot de l'amitié.

### O **Pièces d'identité : c'est le moment d'y penser !**

N'attendez pas l'été, préparez vos vacances et vos examens, vérifiez la date d'expiration de vos titres d'identité et, si nécessaire faites les renouveler dès maintenant ! le délai pour la prise d'un rendez-vous en mairie de l'Arbresle (contact service état civil 04.74.71.00.00) est actuellement de 2 mois. Afin de vous faire gagner du temps et pour faciliter la procédure, nous vous invitons à réaliser une pré-demande en ligne voir ci-dessous.

#### **Enregistrement des demandes de titres d'identité :**

#### **Communes équipées d'un dispositif de recueil de données biométriques :**

les administrés, quel que soit leur lieu de domicile, peuvent se rendre dans n'importe quelle commune de France équipée d'une station. La seule contrainte est que le retrait du passeport ou de la carte nationale d'identité ne pourra se faire que dans la commune où la demande aura été déposée.

#### **Liste des communes équipées dans le Rhône :**

Anse, Beaujeu, Belleville, Bron, Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, Ecully, Givors, Gleizé, L'Arbresle, Lamure-sur-Azergues, Le Bois d'Oingt, Limonest, Lyon, Meyzieu, Mornant, Neuville-sur-Saône, Oullins, Rillieux-la-Pape, Saint-Genis-Laval, St-Laurent de-Chamousset St-Priest, St-Symphorien sur-Coise, Sainte-Foy-les-Lyon, Tarare, Tassin-la-demi-Lune, Thizy, Vaugneray, Vénissieux, Villeurbanne, Villefranche-sur-Saône, et prochainement Amplepuis.

#### **La pré-demande en ligne :**

Il est important d'effectuer une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr/>

Cette démarche gratuite permet la saisie préalable de toutes vos données (état civil et adresse) et constitue un gain de temps pour tous. Le document imprimé sera à apporter en mairie pour finaliser le dossier avec les pièces justificatives demandées et éventuellement le timbre fiscal qu'il vous est également possible d'acheter en ligne.

Pensez à prendre contact avec la commune auprès de laquelle vous souhaitez déposer votre dossier, sur site internet ou par téléphone, car votre accueil s'effectue le plus souvent sur rendez-vous uniquement.

Vous pouvez retrouver la liste des pièces justificatives à fournir en fonction de votre situation ainsi que d'autres informations complémentaires sur le site : <https://www.service-public.fr/>

O **AILOJ (Association d'Aide au Logement des Jeunes) 18/30 ans. Besoin d'un logement ?** Aide au logement des jeunes en pays de l'Arbresle. Vous êtes âgé de 18 à 30 ans, célibataire ou en couple, avec ou sans enfant ? Vous pensez vous installer en pays de l'Arbresle ? Vous êtes chez vos parents, hébergé par un tiers ou en situation précaire ?

AILOJ vous accueille pour :

- vous informer sur la réalité du marché locatif : caution, garant, bail, assurance, dépôt de garantie... ;
- préciser avec vous un projet de logement adapté à votre situation ;
- vous conseiller, vous accompagner et vous soutenir dans votre recherche.

Contactez-nous à l'une de nos permanences : 2<sup>ème</sup> mercredi 16h-18h 4<sup>ème</sup> vendredi 10h30-12h30

PIJ- place Pierre Marie Durand L'Arbresle

Au siège de l'association AILLOJ 04.72.69.02.03 : [accueil.ailloj@ailloj.fr](mailto:accueil.ailloj@ailloj.fr)

A Villeurbanne : 23 rue Gabriel Péri (Métro A ou B, station Charpennes) site internet : [www.ailloj.com](http://www.ailloj.com)

○ **Alerte sécheresse dans le département du Rhône** : la commune de Bessenay n'est pas concernée par les restrictions d'eau, mais il est cependant nécessaire d'économiser la ressource en eau du réseau d'alimentation en eau potable mais également des cours d'eau ou de leur nappe d'accompagnement ainsi que des nappes souterraines.

## Infos Associations

### ○ Association Alarme

Ce Dimanche 26 mars 2018, 86 doublettes se sont retrouvées à la salle du Prado à BESSENAY pour participer au traditionnel concours de belote dont la totalité de bénéfices ont été remis à l'association ALARME (Association Libre d'Aide à la Recherche sur la Moelle Epinière). Rappelons que ce concours est organisé depuis plus de 13 ans avec l'engouement des associations locales qui se sont à nouveau mobilisées pour soutenir l'association ALARME dont l'objectif premier est de financer des travaux de recherches orientés vers la réparation des lésions post traumatiques de la moelle épinière suite accident du travail ou accident de la route ou du sport. Cette journée a permis de collecter 1506,77 euros se répartissant comme suit :

- Dons: 350,00 € / - Buvette : 275,41 € / - Crêpes : 97,57 € / - Concours: 372,79 € / - Tombola: 411,00 €

Nous remercions vivement les associations organisatrices et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette belle journée et également les agriculteurs, entreprises, commerçants qui n'ont pas hésité à offrir des lots. Bravo et encore MERCI à VOUS TOUS qui vous êtes mobilisées une fois de plus pour redonner espoir à des milliers d'accidentés de la route, du sport et du travail.

### ○ Association des commerçants

Les commerçants de Bessenay, vous informent du renouveau de leur association « Noyau 2 Bessenay ».

Vous êtes commerçants ou artisans, vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous par mail : [noyau2bessenay@laposte.net](mailto:noyau2bessenay@laposte.net).

Le challenge bouliste des commerçants organisé conjointement avec la société de boules a connu, ce lundi de Pentecôte, un vif succès avec 42 participants.

### ○ Conseil de Parents d'Elèves

Nous organisons une **conférence interactive** sur l'Education émotionnelle et sociale par Catherine

Doppler, enseignante et formatrice via l'association Graine d'école le **vendredi 8 juin à 20h30 au**

**Trapèze** ; thèmes : coopération, communication, expression des émotions, gestion de conflits. Ouvert à tous ; prix : 3 €

### ○ Classe en 3

La demi-décade aura lieu le **6 octobre à partir de midi** à l'Ilot Café à Saint-Genis l'Argentière.

Conscrites, conscrits, vous souhaitez passer une journée festive ? Alors n'hésitez pas à contacter la présidente Barbara Ray au 06.84.73.22.15, si vous ne recevez pas votre inscription par courrier d'ici début juin. Inscription à déposer à réception au Salon Nuances, 1 place du marché, Bessenay.

Pour les conscrits ayant quitté Bessenay, merci de faire passer le message si vous avez l'occasion de les croiser.

### ○ Comité des Fêtes : Fête villageoise samedi 7 juillet à partir de 19h30

Repas 20€ : Apéritif, entrée, cochon à la broche, gratin dauphinois, fromage, dessert et café.

Menu enfant : poulet, gratin dauphinois, compote et une boisson

Soirée dansante avec le Trio LEOPOLDINE qui rendra hommage à Franck notre saxophoniste préféré.

Feu d'artifice offert par la municipalité.

### ○ Jeunes Sapeurs-Pompiers

Une soirée découverte est organisée le **vendredi 8 juin à partir de 18h30** à la caserne des Sapeurs-Pompiers de Bessenay pour les jeunes filles ou garçons de 12 à 14 ans voulant devenir Jeunes Sapeurs-Pompiers la saison prochaine.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le Président Roland THOLIER au 06.79.97.30.96 .

## Infos diverses

O François CARRET et sa famille remercient très sincèrement toutes les personnes qui, lors des obsèques de **Perrina CARRET**, ont pris part à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message de soutien.

O Madame Laurence THOLIER et ses enfants adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes présentes lors des obsèques de **Gilbert THOLIER** ou qui ont pris part à leur peine par l'envoi de messages lors de cette douloureuse épreuve.

La somme de 657 € a été reversée pour la Ligue contre le Cancer.

O La **Résidence Irénée** recrute des aides-soignants, diplômés ou faisant fonction, ainsi que du personnel d'hôtellerie.

Contact : Résidence Irénée 28 rue St-Irénée 69690 Bessenay Tel. 04 74 70 88 67 [www.residenceirenee.com](http://www.residenceirenee.com)

O A partir du 23 mai 2018, **vente de produits de la ferme** (fromages, fruits et légumes) le **mercredi de 16h00 à 19h30** au bord de la départementale 389 entre la Brévenne et la Giraudière.

O Le **don du sang** est un beau geste d'amour envers les autres ; soyez-en surs. Ne brisons pas notre grande chaîne d'amour. Essayons de garder nos collectes à Bessenay (au moins 2 par an). Pour des questions pratiques et faute de donateurs, le centre de transfusion se voit de plus en plus obligé de regrouper les collectes.

Dès maintenant, notez sur votre agenda la date du **mardi 24 juillet** pour une collecte de sang **de 16h00 à 19h30** à Bessenay, salle du Prado.

Vous avez 18 ans, alors prenez une heure de votre temps pour accomplir ce beau geste qui sauvera une vie humaine : ne l'oubliez pas. Tous, un jour, nous pouvons avoir besoin de sang.

O Depuis la fin de l'année 2017, de très nombreux cas de rougeole ont été signalés en France.

**La rougeole est une infection virale très contagieuse et potentiellement grave** à l'origine de formes sévères et pour laquelle il n'existe pas de traitement curatif.

Elle se transmet par la projection de gouttelettes salivaires (toux, éternuements). Une personne infectée peut contaminer jusqu'à 20 personnes non vaccinées. Les premiers symptômes apparaissent une dizaine de jours après le contact : fièvre, toux, nez qui coule, yeux rouges, éruption cutanée qui apparaît quelques jours après les premiers signes et commence par le visage avant de s'étendre sur tout le corps. La rougeole est contagieuse de 5 jours avant à 5 jours après le début de l'éruption et doit conduire systématiquement à une éviction scolaire ou un arrêt de travail pendant la période de contagion, dès que le diagnostic est suspecté.

**La vaccination est le seul moyen efficace de se protéger.** C'est pourquoi, nous vous demandons de vérifier sans délai : la vaccination de vos enfants contre la rougeole, votre propre vaccination. Pour toute information complémentaire sur la vaccination vous pouvez consulter les sites : <http://www.vaccination-info-service.fr/Les-maladies-et-leurs-vaccins/rougeole>

O **Amicale des anciens élèves de la Gie :**

Vous êtes un ancien élève des Ateliers d'apprentissage de la Giraudière et vous souhaitez faire partie de l'amicale, vous investir auprès de nous ou tout simplement participer aux différentes manifestations organisées par l'association ?

Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : [pierre.rouxduplatre@lagiraudiere.fr](mailto:pierre.rouxduplatre@lagiraudiere.fr)

Ensemble, faisons vivre cette association. **Nous vous attendons nombreux, parlez-en autour de vous !**

### ○ Frelon asiatique et recherche de nids :

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

#### Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), en partenariat avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organisme Nuisibles), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

**Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

**Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

#### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

**GDS 69** : 04 78 19 60 60 / [gds69@gds69.asso.fr](mailto:gds69@gds69.asso.fr) / **FREDON** : 04 37 43 40 70 / [frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:frelonasiatique@fredon-rhone-alpes.fr)



### QUIZ....

Parmi ces variétés de cerises :

- Lesquelles ne sont pas rouges ?
- Laquelle est la plus tardive ?
- Laquelle est la plus plantée ?

Régina – Burlat – Folfer – Samba – Grace Star – Kordia – Rainier – Summit – Babelle – Starking – Stacato – Cambrina

A vous de jouer !

Réponse dans le prochain compte rendu.



Mairie de Bessenay

[mairie@mairie-bessenay.fr](mailto:mairie@mairie-bessenay.fr)

Tél. 04 74 70 80 07

Horaires :

Lundi : 13h30/18h30

Mardi au jeudi : 8h30/12h00

Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30

Site : [www.mairie-bessenay.fr](http://www.mairie-bessenay.fr)